

COMMUNE DE SERVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEL2022-8

L'an deux mil vingt-deux

Le dix février

À vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Henri Baillet, sous la présidence de **Monsieur Serge GUERIN**.

Présents : Mme MAYOUSSIER, Ms CURT, ECOCHARD, Mmes BLANC, FREBAULT, PIERRÉ, PLISSONNIER, Ms PETITJEAN, GISBERT-CUREAU, REYNAUD, CREPEL, LEGRAIS-BOUCHER

Excusée : Mme LAURENT

Secrétaire de séance : M. CREPEL

Date de Convocation : 3 février 2022

OBJET : REVISION DU LOYER DE LA BRESSE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder, conformément à l'article 8 du bail, à la révision du loyer de l'entrepôt occupé par LA BRESSE SAS, 5 chemin de Longchamp, suivant l'indice des baux commerciaux du 3^{ème} trimestre.

La valeur de l'indice du 3^{ème} trimestre 2020 s'élevait à 115,7 et celle du 3^{ème} trimestre 2021 à 119,7, soit une augmentation de 3,46 %.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'appliquer l'augmentation légale de 3,46 % pour l'entrepôt situé 5 chemin de Longchamp, occupé par LA BRESSE SAS, à dater du 1^{er} mars 2022,
 - soit $585,41 \text{ €} \times 1,0346 = 605,67 \text{ €}$ mensuels.

Ont signé au registre les membres présents
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,
Serge GUERIN

